Note de conjoncture La Réunion – 1er trimestre 2025

L'emploi salarié privé en hausse, tiré par l'intérim

Insee Conjoncture La Réunion • n° 37 • juin 2025

Au 1er trimestre 2025, à La Réunion, l'emploi salarié augmente de nouveau après trois trimestres moroses. Les créations d'emplois dans le secteur privé compensent les pertes dans le secteur public. Après neuf mois de baisse, les effectifs du secteur privé augmentent de 600 emplois ce trimestre, tirés par le secteur de l'intérim. En revanche, la construction continue de perdre des emplois. Ce trimestre, la fréquentation des hôtels et autres hébergements collectifs de tourisme augmente. Dans ce contexte, le chômage concerne 16 % de la population active.

Fin mars 2025, 293 400 personnes sont salariées à La Réunion, secteurs privé et public confondus. Au 1er trimestre, l'emploi salarié augmente de 0,2 % après avoir stagné au 4e trimestre 2024 ▶ **figure 1**. Au niveau national, il est quasi stable (-0,1 %) après avoir baissé de 0,4 % au trimestre précédent ▶ **encadré 2**.

En avril 2025, l'indice des prix à la consommation augmente de 0,4 % à La Réunion, après une hausse de 0,7 % en mars. Les prix des services, de l'alimentation et du tabac augmentent, ceux des produits manufacturés sont stables et ceux de l'énergie reculent de nouveau.
Sur un an, les prix augmentent de 1,6 % à La Réunion, une hausse qui reste supérieure au niveau national (+0,8 %). L'inflation annuelle accélère légèrement sur l'île par rapport au mois dernier, alors qu'elle est stable en France.

Hausse de l'emploi dans le privé, baisse dans le public

Au 1er trimestre 2025, l'emploi dans le secteur privé repart à la hausse : les effectifs augmentent de 600, après trois trimestres consécutifs de baisse (-1 200 emplois). Le secteur public perd 200 emplois par rapport au trimestre précédent, après plusieurs trimestres de hausse. En particulier, les contrats aidés non marchands « Parcours emploi compétences » (PEC) baissent sur les 12 derniers mois : fin mars 2025, 9 300 personnes bénéficient de ce type de contrat, soit 900 de moins qu'un an auparavant.

Le secteur de l'intérim en hausse, la construction toujours en baisse

Au 1er trimestre 2025, en données corrigées des variations saisonnières, le secteur de l'intérim crée 400 emplois, par rapport au précédent. Sur un an, les effectifs du secteur baissent de 2,7 % (-100 emplois), un recul moindre qu'au niveau national (-5,9 %).
Dans le secteur de l'hébergement et la restauration hors intérim, les effectifs sont en hausse de 100 emplois ce trimestre. Sur les 12 derniers mois, ils augmentent de 300.
L'agriculture crée 100 emplois au 1er trimestre 2025 ; sur un an, l'emploi est stable dans ce secteur.

Dans le secteur de la construction hors intérim, l'emploi baisse de 300 emplois ce trimestre ▶ **figure 2**. Sur un an, les effectifs diminuent de 7,5 %, soit 1 400 emplois de moins. Les structures de moins de 10 salariés, qui regroupent 40 % de l'emploi dans ce secteur, sont majoritairement à l'origine de cette baisse, notamment celles de la « maçonnerie générale et gros œuvre du bâtiment ». En effet, l'activité de la construction diminue : le chiffre d'affaires cumulé sur un an se réduit de 9 % ; il est stable au niveau national ▶ **avertissement sur les indices de chiffres d'affaires**.
Dans le secteur des **services aux ménages**, les effectifs baissent de 200 emplois au 1er trimestre 2025, et de 300 sur un an ▶ **figure 3**.

Dans les secteurs de l'industrie, du commerce, du transport, de l'information et de la communication, des activités financières et immobilières, l'emploi est atone ce trimestre.
Les contrats d'apprentissage se stabilisent : fin mars 2025, ils concernent 13 000 jeunes, soit 200 de moins qu'un an auparavant.

▶ 1. Évolution de l'emploi salarié

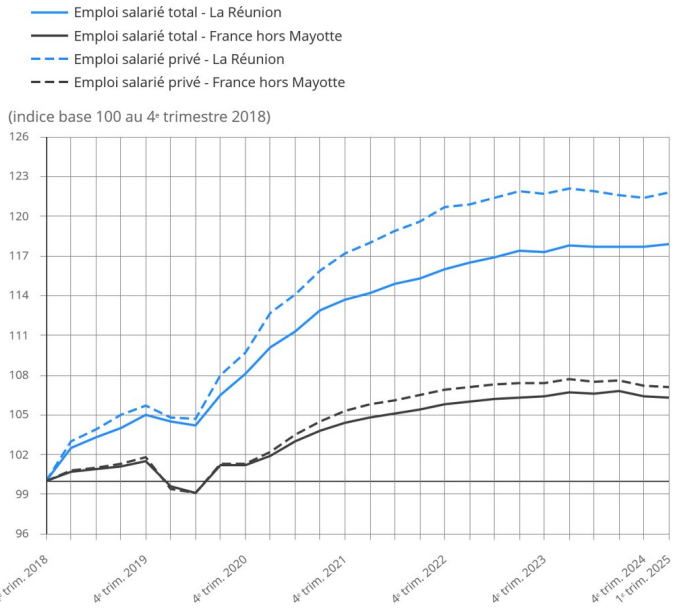

Notes : Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données corrigées des variations saisonnières (CVS), en fin de trimestre.
Champ : Emploi salarié total.
Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoss-Urssaf, Dares, Insee.

▶ 2. Évolution de l'emploi salarié selon le secteur d'activité

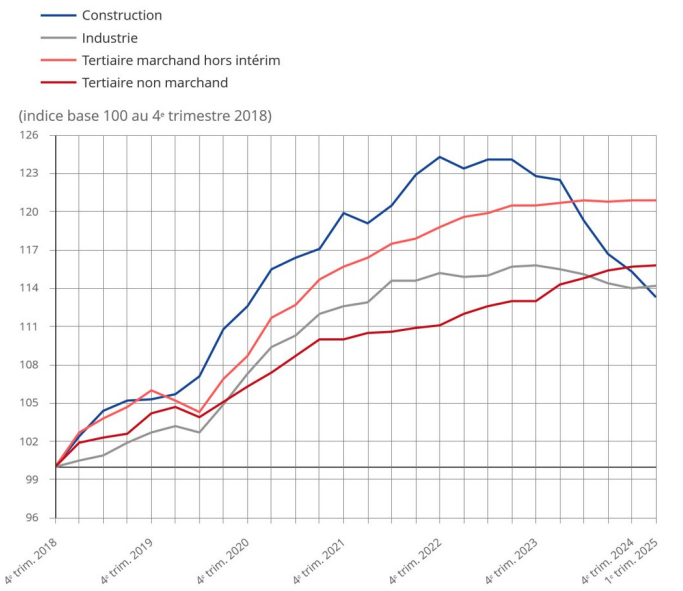

Notes : Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données corrigées des variations saisonnières (CVS), en fin de trimestre.
Champ : Emploi salarié total hors intérim.
Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Accoss-Urssaf, Dares, Insee.

▶ 3. Emploi salarié par secteur d'activité détaillé

	Emploi salarié	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle
	en milliers	en %	
Ensemble	**293,4**	**0,2**	**0,0**
Privé	**201,0**	**0,3**	**-0,3**
Public	**92,4**	**-0,2**	**0,7**
Par secteur d'activité			
Agriculture	**3,5**	**2,4**	**-0,7**
Industrie, *dont*	**20,6**	**0,2**	**-1,1**
Agro-alimentaire	8,3	0,6	0,8
Construction	**16,8**	**-1,7**	**-7,5**
Tertiaire marchand	**126,0**	**0,4**	**0,0**
Commerce	37,6	0,0	0,1
Transports	13,5	0,1	2,1
Hébergement - restauration	13,8	0,8	2,1
Information et communication	3,7	-0,1	-0,4
Services financiers	6,7	0,7	1,6
Services immobiliers	2,3	-0,3	-3,5
Services aux entreprises*	24,7	0,4	-0,6
Intérim	4,5	10,7	-2,7
Services aux ménages	19,2	-1,0	-1,4
Tertiaire non marchand	**126,5**	**0,1**	**1,3**

* hors intérim

Notes : Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre.
L'évolution trimestrielle compare le trimestre en cours au trimestre précédent, l'évolution annuelle compare le trimestre en cours au même trimestre de l'année précédente.
Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoss-Urssaf, Dares, Insee.

Un emploi stable dans les secteurs non marchands

Fin mars, 126 500 personnes sont salariées dans les services non marchands (enseignement, administration publique, santé ou action sociale). Elles travaillent majoritairement dans le public (75 %), mais peuvent également exercer dans le privé (activités de soutien scolaire, enseignement de la conduite, médecin, etc.).

L'effectif des secteurs non marchands est stable au 1er trimestre 2025. Sur un an, le secteur crée 1 700 emplois.

Le chômage s'établit en moyenne à 16 %

À La Réunion, au 1er trimestre 2025, le **taux de chômage** au sens du Bureau international du travail (BIT) s'établit en moyenne à 16 % de la population active. Il oscille entre 16 et 20 % depuis le 4e trimestre 2020, à un niveau bien en deçà de sa valeur de fin 2018 (24 %) ▶ **figure 4**. Au niveau national, le chômage concerne 7,4 % de la population active au 1er trimestre 2025, soit 0,1 point de plus qu'au trimestre précédent.

▶ 4. Estimation du taux de chômage trimestriel au sens du Bureau international du travail

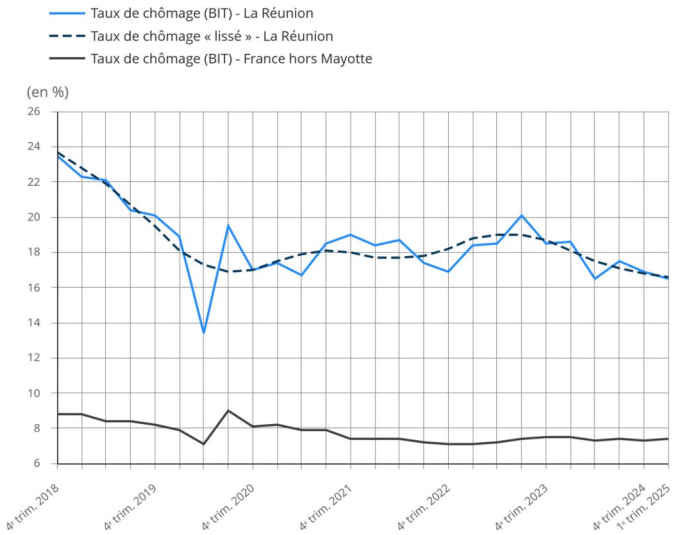

Notes : Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données trimestrielles CVS.
Champ : Personnes de 15 ans ou plus.
Avertissement : Dans les DOM, contrairement aux départements de métropole, les séries de taux de chômage localisés sont directement issues d'une enquête par sondage. En conséquence, une part d'aléa est susceptible d'introduire du bruit à court terme dans les données. Dans les notes de conjoncture régionales, les séries de taux de chômage localisés sont ainsi complétées par des séries lissées représentant la tendance annuelle sous-jacente. Pour étudier les effets structurels et de long terme, les séries de taux de chômage en moyenne annuelle sont à privilégier.
Source : Insee, taux de chômage localisés.

Un recul des créations d'entreprises par rapport au pic de fin d'année lié à un dispositif de défiscalisation

À La Réunion, 3 210 entreprises sont créées au cours du 1er trimestre 2025 dans l'ensemble des secteurs marchands non agricoles, soit 21 % de moins qu'au 4e trimestre 2024. La fin d'année 2024 avait en effet été marquée par la création massive de sociétés en nom collectif (SNC) en lien avec le dispositif de défiscalisation « Girardin industriel », favorisant les investissements productifs dans les départements et collectivités d'outre-mer. Par rapport au 3e trimestre 2024, les créations d'entreprises augmentent de 7 % ▶ **figure 5**.
Les créations d'entreprises diminuent particulièrement par rapport au 3e trimestre 2024 dans les secteurs de la construction (-26 %) et de l'industrie (-22 %). En revanche, elles augmentent dans le secteur des « commerce, transports, hébergements et restauration » (+13 %) et des « autres services » (+11 %). Au niveau national, les créations d'entreprises se maintiennent dans l'ensemble des secteurs d'activités.
Au 1er trimestre 2025, 59 % des créations d'entreprises sont réalisées sous le régime de la micro-entreprise, soit -2 points par rapport au 3e trimestre 2024. Les créations sous le régime de la micro-entreprise augmentent en effet plus faiblement que celles sous forme d'entreprises individuelles ou de sociétés par rapport au 3e trimestre (+4 % contre +11 %). Au niveau national, les micro-entreprises forment une part plus élevée des créations d'entreprises au 1er trimestre 2025 (64 %).

▶ 5. Créations d'entreprises

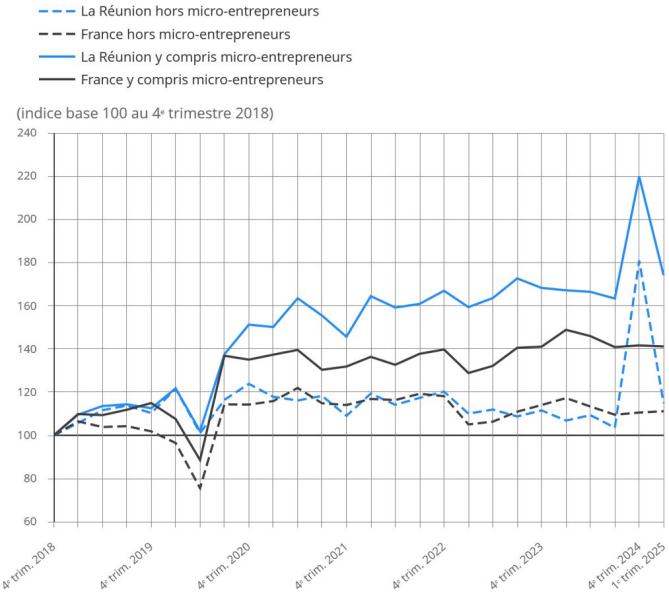

Note : Données CVS-CJO.
Champ : Ensemble des activités marchandes hors agriculture.
Source : Insee, SIDE (Système d'Information de la Démographie des Entreprises).

Sur un an, entre avril 2024 et mars 2025, 13 200 entreprises sont créées à La Réunion, soit 7 % de plus que sur la même période un an auparavant. Sans les créations massives de SNC en fin d'année 2024, le nombre de créations d'entreprises serait stable. Au niveau national, en cumul annuel, les créations augmentent de 2 %.
Parallèlement, 1 100 entreprises sont déclarées en défaillances, soit 150 de plus qu'à la même période un an plus tôt. Les défaillances d'entreprises augmentent davantage à La Réunion (+16 %) qu'au niveau national (+12 %) ▶ **figure 6**.

▶ 6. Défaillances d'entreprises

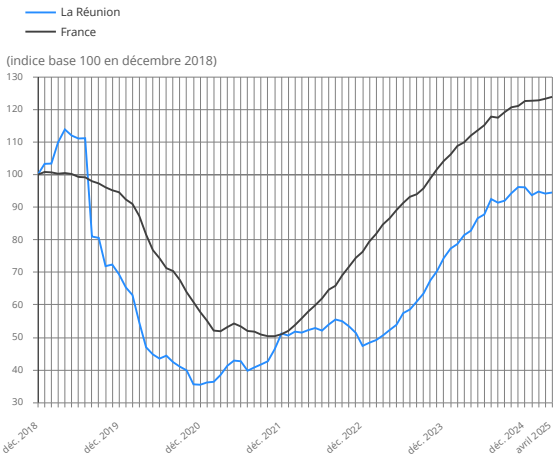

Notes : Données mensuelles brutes au 24 févr. 2025, en date du jugement.
Lecture : Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois.
Source : Fiben, Banque de France.

Une hausse de la fréquentation dans les hôtels et autres hébergements collectifs de tourisme

À La Réunion, avec 360 600 **nuitées** enregistrées, la fréquentation dans les hôtels et autres hébergements collectifs de tourisme augmente au 1er trimestre 2025 (+3 % par rapport au même trimestre de 2024). Elle croît en janvier (+9 %) et en février (+5 %) alors qu'elle recule en mars (-5 %) par rapport aux mêmes mois de 2024. L'offre de chambres est stable (+1 %) et le **taux d'occupation** se maintient à 59 % ce trimestre ▶ **figure 7**.

La fréquentation augmente dans les établissements du Sud (+6 %) par rapport au 1er trimestre 2024 sous l'effet d'une hausse de l'offre de chambres (+8 %), ainsi que dans l'Ouest (+3 %). À l'inverse, elle est stable dans le Nord-Est en raison d'une baisse de l'offre (-7 %), compensée par l'augmentation du taux d'occupation (+4 points).
La fréquentation croît autant dans les établissements non classés et ceux classés 1 et 2 étoiles que dans ceux classés de 3 à 5 étoiles (+3 %).
La fréquentation de la clientèle résidant en France augmente de 4 % au 1er trimestre 2025 par rapport au 1er trimestre 2024, et atteint 94 % des nuitées. Dans le même temps, la fréquentation de la clientèle résidant à l'étranger recule (-7 %).

▶ 7. Évolution du nombre de nuitées totales dans les hébergements collectifs touristiques par rapport au même mois de l'année précédente

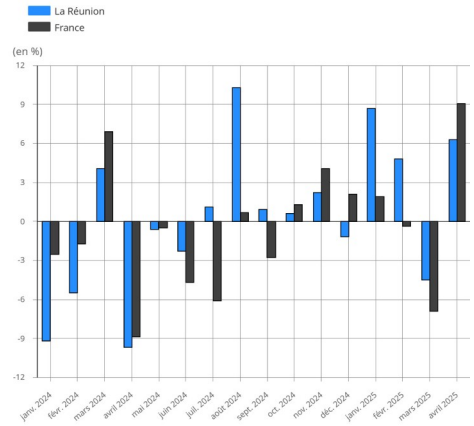

Champ : Hôtels et autres hébergements collectifs de tourisme (résidences de tourisme et résidences hôtelières, maisons familiales de vacances, villages de vacances, auberges de jeunesse, centres internationaux de séjour, centres sportifs).
Note : Le dernier mois est provisoire, données mensuelles brutes.
Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) ; enquêtes de fréquentation dans les hébergements touristiques.

Moins de permis de construire mais plus de mises en chantier

Au 1er trimestre 2025, en données corrigées des variations saisonnières, 1 400 permis de construire sont autorisés à La Réunion sur trois mois. C'est 10 % de moins qu'au 4e trimestre 2024 ▶ **figure 8**. Sur un an, d'avril 2024 à mars 2025, les autorisations de logements baissent : 5 600 logements autorisés à la construction, soit 20 % de moins par rapport à la même période un an auparavant. La baisse annuelle concerne les logements individuels et collectifs. Au niveau national, les autorisations de constructions de logements baissent elles aussi (-9 % sur un an).
Avec 5 600 logements commencés sur un an à La Réunion, les mises en chantier augmentent par rapport à la même période un an plus tôt (+6 %). Elles croissent fortement pour les logements collectifs (+30 %), tandis qu'elles baissent pour les logements individuels (-15 %). Au niveau national, les mises en chantier augmentent de 2 %.

▶ 8. Évolution du nombre de logements

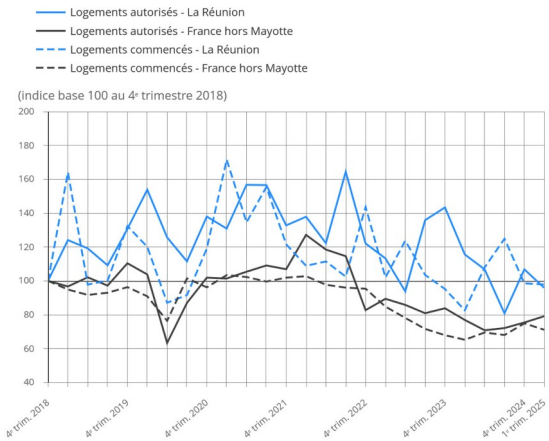

Note : Données en cumul trimestriel CVS-CJO, en date réelle estimée.
Source : SDES, Sitadel.

Florian Rageot, Isabelle Rivière (Insee)

Avertissement sur les indices de chiffre d'affaires

Depuis le deuxième trimestre 2023, l'Insee produit et met à disposition des indices de chiffre d'affaires (ICA) régionaux. Cette source, toujours en phase d'expertise, est à considérer avec prudence.

Ces indices permettent de mesurer mensuellement l'évolution de l'activité des entreprises. Ils sont élaborés chaque mois à partir des déclarations mensuelles de TVA faites par les entreprises mono et quasi-mono régionales relevant du régime fiscal réel normal pour le paiement de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

Les séries sont en valeur et corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier (CVS-CJO).

▶ Encadré 1 - Contexte international - La zone euro sort lentement de sa torpeur, malgré un « effet Trump » sur l'économie mondiale visible dès le premier trimestre 2025

L'arrivée de la nouvelle administration américaine a chamboulé l'économie mondiale début 2025. Anticipant un relèvement massif des droits de douane, les industriels du monde entier se sont hâtés d'expédier des marchandises : le commerce mondial a bondi de +1,7 %, entraînant un regain d'activité en Europe, en particulier en Allemagne (+0,4 %) et en Italie (+0,3 %). L'embellie du commerce mondial ne serait que temporaire, les droits de douane américains s'établissant désormais à un niveau inédit depuis la Seconde Guerre mondiale.

En dépit de ce contexte, la zone euro sort lentement de sa torpeur. La dynamique intérieure s'affermit : dans toute la zone, notamment en Allemagne, les industriels sont un peu moins pessimistes sur leurs perspectives d'activité et l'investissement s'ébroue, profitant des baisses de taux d'intérêt.

▶ Encadré 2 - Contexte national - La France à contre-courant du mouvement européen, l'épargne des ménages au sommet

Au premier trimestre, la France n'a pas bénéficié de la ruée commerciale : l'activité a à peine progressé (+0,1 %) et les exportations ont plongé (-1,8 %). L'investissement repart moins franchement qu'ailleurs en Europe et les ménages français dépensent au compte-gouttes : hors crise sanitaire, leur taux d'épargne atteint un niveau inédit depuis 45 ans. L'activité resterait fébrile jusqu'à la fin de l'année, sans décrocher (+0,2 % par trimestre) : la croissance atteindrait +0,6 % en 2025, en net ralentissement par rapport à 2024 (+1,1 %).

Sur le marché du travail, l'économie française a détruit plus de 120 000 postes salariés sur les deux derniers trimestres : les entreprises rétablissent leur productivité et les subventions liées aux politiques de l'emploi se compriment. L'emploi salarié baisserait ainsi de 90 000 postes supplémentaires d'ici la fin de l'année, ce qui pousserait le taux de chômage à la hausse à 7,7 % fin 2025.

▶ Définitions

Les **services aux entreprises** correspondent aux activités scientifiques et techniques, qui regroupent les activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques, ainsi qu'aux activités de services administratifs et de soutien, qui regroupent les activités liées à l'emploi (hors intérim), aux agences de voyage, aux activités de location et à la sécurité.

Les **services aux ménages** sont composés des activités des organisations associatives, des activités d'arts et spectacles, des activités récréatives et d'autres services personnels, en particulier les services pour les particuliers employeurs.

Le **taux de chômage** est le rapport entre le nombre de chômeurs au sens du BIT et le nombre de personnes en emploi ou au chômage.

Les **nuitées** (ou fréquentation) correspondent au nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement touristique. Un couple séjournant trois nuits dans un établissement compte pour six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une seule nuit.

Le **taux d'occupation** correspond au rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres effectivement offertes sur une période donnée (c'est-à-dire en excluant les fermetures saisonnières).

▶ Pour en savoir plus

- « Au premier trimestre 2025, l'emploi salarié est quasi stable dans la majorité des régions » , *Informations rapides* n° 157, juin 2025.
- « En avril 2025 à La Réunion, les prix à la consommation augmentent de 0,4 % sur un mois et de 1,6 % sur un an », *Insee Flash La Réunion* n° 292, mai 2025.
- « L'épargne des ménages au sommet », *Note de conjoncture,* juin 2025.
- « Construction neuve à La Réunion », *Note de conjoncture*, Deal La Réunion, mai 2025.
- « Bilan économique 2023 – L'activité économique continue de résister en 2023, mais montre des signes d'essoufflement », *Insee Conjoncture La Réunion* n° 32, juin 2024.
- Les séries longues sur le « Tableau de bord de la conjoncture à La Réunion ».
- « Tableau de bord économique de La Réunion », Cerom.

Insee La Réunion
Parc technologique
10 rue Demarne
CS 72011
97 743 Saint-Denis Cedex 9

Directeur de la publication :
Loup Wolff

Rédacteur en chef :
Ravi Baktavatsalou

Contact presse :
06 92 44 83 58

@InseeOI
www.insee.fr

ISSN : 2496-6932 (version imprimée)
ISSN : 2492-1610 (version en ligne)

© Insee La Réunion Mayotte 2022

Reproduction partielle autorisée sous réserve de la mention de la source et de l'auteur

Insee